

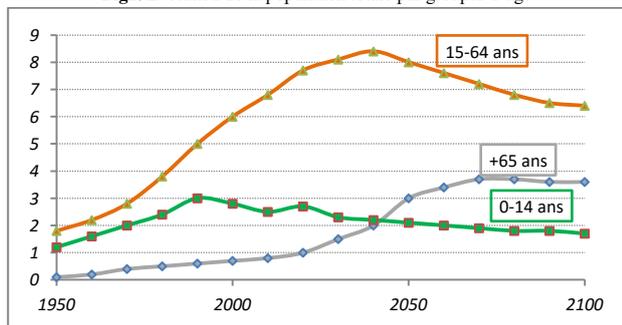
Efficiences du système éducatif tunisien et défis de l'insertion des diplômés

La valeur du système éducatif constitue un enjeu stratégique qui influe de façon très significative sur le développement des nations. Selon le recensement de 2014, la population âgée de moins de 15 ans représente 23.52% et le taux d'urbanisation a atteint 66.63%. Le rythme de croissance du PIB, qui est inférieur à 3% après 2011, demeure néanmoins supérieur à celui de la population qui est de 1.03% pendant la dernière décennie. Ainsi, le PIB par habitant en terme réel a augmenté pour s'établir à 10867 (\$ international constant 2000, PPA). Par ailleurs, l'accroissement annuel moyen des ressources totales affectées au Ministère de l'éducation est de 7.44% entre 1995 et 2014 alors que celui de l'enseignement supérieur est de 9.80%. Ces évolutions démographiques et macroéconomiques ont permis à la Tunisie de réaliser des taux de scolarisation très satisfaisants, proche de 100%. Cependant, cette universalité ne garantit pas une formation de qualité. A titre d'exemple, en matière de culture mathématique, la Tunisie est classée 59^{ème} sur 65 pays selon l'évaluation PISA 2011 et 41^{ème} sur 50 pays selon l'évaluation TIMSS 2011 (niveau 4^{ème} année). En ce qui concerne les coûts des facteurs, le salaire moyen de l'enseignant au secondaire s'établit à 2.30 fois le PIB par habitant, la référence pour un échantillon de pays comparables étant de 1.96. Par ailleurs, le marché du travail est caractérisé par une déficience d'adéquation quantitative structurelle marquée par un taux de chômage élevé qui est de 26.1% pour les diplômés de l'enseignement supérieur et de 21% pour les chômeurs qui ont un niveau d'enseignement secondaire.

1-La dynamique de scolarisation en Tunisie

Le taux de croissance de la population tunisienne a été de 1.99% par an entre 1960 et 2002. Il est estimé à 0.97% entre 2003 et 2014, du fait de la transition démographique. Cela correspond au niveau le plus bas enregistré depuis l'indépendance. Ce mouvement de réduction de la croissance de la population tunisienne se poursuivra entre 2015 et 2050 avec un taux de 0.46% en moyenne par an.¹

Fig1. Evolution de la population totale par groupes d'âge



Source: World Population Prospects: The 2012 Revision, Demographic Profiles.

En 2014, on compte 2511.1 milles individus âgés de moins de 15 ans et 2161.4 milles individus dont l'âge est supérieur à 60 ans. La population âgée de moins de 15 ans représente une part de moins en moins importante de la

population. En 2014, cette part s'est établie à moins de 23.52%, contre 39.6% en 1984. En 2030, elle serait en deçà de 18.47%. Parallèlement, les 60 ans et plus présentent un poids de plus en plus important, atteignant 10.12 % de la population en 2014, contre 6.7% en 1984. Cette proportion devrait même presque doubler d'ici 2030 pour atteindre 18,63 %, dépassant pour la première fois les moins de 15 ans. Ces mutations de la structure par âge de la population influent fortement sur la dynamique du nombre des jeunes en âge scolaire à différents niveaux d'étude. En effet, la diminution tendancielle du nombre des jeunes en âge scolaire facilite la politique éducative, puisqu'avec des ressources comparables, le pays disposera davantage de possibilités soit pour accroître la couverture des services soit pour en améliorer la qualité ou l'équité. Par ailleurs, les ressources pour financer les services éducatifs sont susceptibles, elles-mêmes, d'augmenter vu l'augmentation du nombre des adultes actifs² dans le pays dont la proportion est passée de 53.70% en 1984 à 66.36% en 2014.

Pays anciennement rural, la Tunisie dont le taux d'urbanisation était de 37.51% en 1960, s'est transformée en atteignant aujourd'hui un taux d'urbanisation de 66,63%, selon le recensement de 2014. Ce taux atteindrait

¹ Chiffres de l'INS et de World Population Prospects.

² Toutefois, la perspective de l'augmentation des adultes est une potentialité plutôt qu'une certitude dans la mesure où elle est à la fois une occasion pour la croissance économique (dividende démographique), un stimulateur des progrès réalisés sur la couverture sociale et une charge si une proportion des adultes est au chômage.

70.60% et 76.60%, respectivement en 2030 et 2050. Cette tendance bien affirmée de la population à devenir progressivement plus urbaine crée un contexte favorable à l'efficacité du système éducatif.

Sur le plan économique, le taux de croissance du PIB sur une base annuelle ajustée pour l'inflation était de 4.97% en moyenne entre 1999 et 2010. Le rythme inférieur à 3%, après 2011, est en outre conforme aux périodes politiques difficiles. Comme le rythme de croissance du PIB en termes réels a été supérieur à celui de la population du pays, il en résulte que le PIB par habitant en termes réels a augmenté de façon assez soutenue en passant de 6055 \$ en 1995 à 10867 \$ en 2014 (\$ international constant 2000, PPA)³. Les recettes de l'Etat ont augmenté de façon significative entre 1995 et 2014. Elles sont passées de 10515.84 à 24009.94 MDT. En moyenne, sur les deux dernières décennies, la pression fiscale sur l'économie du pays s'est établie à 19.9%. Le niveau des recettes publiques par habitant s'est fortement amélioré sur les vingt dernières années pour passer de 1173.96DT en 1995 à 2163.009 DT en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 3.10%. Le montant des dépenses hors service de dette par habitant a augmenté de façon substantielle et en suivant une évolution relativement régulière, passant de 840.11 DT au cours de l'année 1995 à environ 1780.69 DT en 2014. Les ressources totales affectées au Ministère de l'éducation dans le cadre de la loi des finances ont sensiblement augmenté entre 1995 et 2014 en passant de 1535.08 à 3029.15, soit une augmentation annuelle moyenne de 3.45%. Le budget consacré à l'enseignement supérieur s'est accru durant la même période en passant de 390.04 MDT à 1163.47 MDT. L'accroissement annuel moyen étant de 5.61%.⁴ L'aspect très positif des diverses évolutions macroéconomiques et des finances publiques de l'Etat est, a priori, favorable pour le financement public de l'éducation.

Parmi les nombreux acquis quantitatifs du système éducatif tunisien, trois se distinguent d'une manière toute particulière : *la transformation progressive du pays en une véritable société éducative, la concrétisation du principe d'égalité absolue entre les deux sexes* qui fait de l'école tunisienne la voie principale pour la promotion sociale, et *la formation de cadres de bon niveau dans tous les domaines*. La Tunisie a réalisé des taux de scolarisation très satisfaisants, désormais proches de 100%, pour les enfants de 6 ans. Pour la tranche d'âge 6-11 ans, qui correspond à la scolarité dans le cycle primaire, le taux de scolarisation avoisine depuis quelques années les 98%, aussi bien pour les filles que pour les garçons et a même atteint 99.0% en 2012/2013. Le taux de scolarisation des individus âgés de 12-18 ans, qui donne la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement de base et du secondaire, a enregistré une nette amélioration suite aux différentes actions engagées en vue d'aider les jeunes à poursuivre leur scolarité. Ce

³ Banque mondiale-base de données (Tunisie).

⁴ Les chiffres relatifs aux recettes de l'Etat, aux recettes par habitant, aux dépenses par habitant, et aux budgets des Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur sont évalués en termes réels (2010 :100).

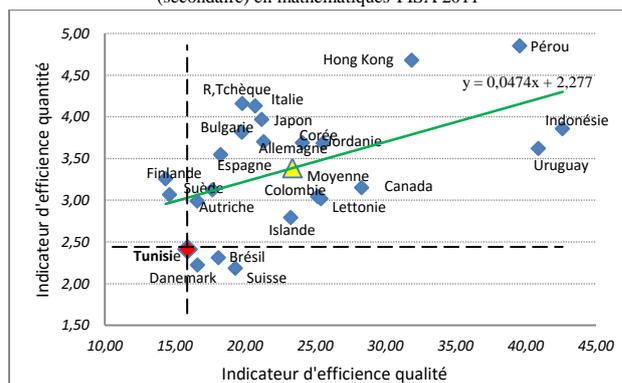
taux a augmenté de 6.4 point de pourcentage entre 2001/2002 et 2012/2013 pour atteindre 80.1% avec une scolarité plus élevée pour les filles.⁵

Cependant, l'universalité qui caractérise le système éducatif tunisien ne garantit pas une formation de qualité aux élèves qui parviennent à poursuivre leurs études. *Les enquêtes PISA et TIMSS révèlent des faiblesses évidentes*. Les résultats réalisés par la Tunisie sont extrêmement modestes. Pour l'évaluation PISA 2011, la Tunisie est classée 59^{ème} sur 65 pays avec 388 point en matière de culture mathématique. En ce qui concerne la lecture, les élèves tunisiens ont obtenu une moyenne de 404 points, se classant à la 56^{ème} place. La moyenne des pays de l'OCDE étant 496 points. Pour la culture scientifique, la Tunisie récolte un score de 398 points, loin de la moyenne de l'OCDE (501 points). Par ailleurs, le pays possède des scores médiocres selon l'évaluation TIMSS, tant en mathématique qu'en sciences. Ces scores ont enregistré de légères augmentations entre 2007 et 2011 (sauf pour la 8^{ème} année de base au niveau des sciences qui enregistrent un recul); mais demeurent insuffisants. En 2011 et avec un score de 359 points en mathématiques (contre 420 en 2007), elle s'est placée 47^{ème} place sur un total de 50 pays au niveau de la 4^{ème} année de l'enseignement de base. Au niveau de la 8^{ème} année de base, elle a récolté 425 points (contre 420 point en 2007). En ce qui concerne les sciences, la Tunisie possède des scores faibles qui la classent dans les derniers rangs.

2-La transformation des ressources en résultats

La référence au coût est primordiale dans l'analyse de la transformation des ressources en résultats puisqu'il est certainement souhaitable de produire le maximum de résultats en utilisant le minimum de ressources.

Fig 2. Comparaison internationale de l'efficacité quantité (système) et qualité (secondaire) en mathématiques-PISA 2011



Source : Données de l'ISU et calculs de l'auteur.

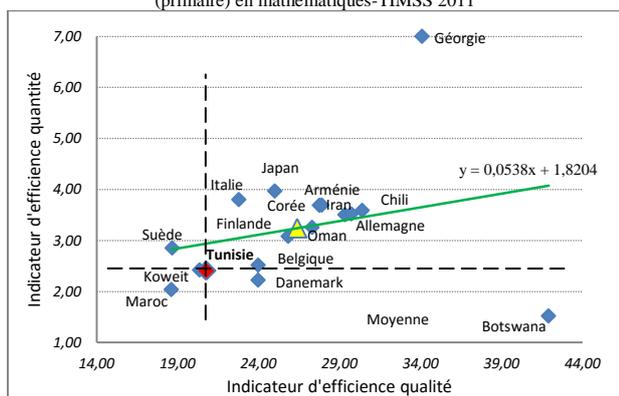
Dans la comparaison ci-dessus, l'analyse de l'efficacité concerne à la fois les aspects quantitatifs relatifs à la couverture scolaire et les aspects qualitatifs. L'efficacité quantitative est approximée par le rapport entre l'espérance de vie scolaire (EVS) et les dépenses du secteur de l'éducation mesurées par les dépenses en éducation. L'efficacité qualitative est approximée par le rapport entre le score moyen en mathématiques et le coût

⁵ Chiffres du Ministère de l'Education.

unitaire de l'enseignement secondaire mesuré en pourcentage du PIB par habitant.

Les pays de l'OCDE investissent beaucoup dans l'enseignement des mathématiques. C'est un investissement majeur, mais qui rapporte beaucoup plus que ce qu'il coûte. Pour la Tunisie, l'indicateur d'efficacité qualité est faible. Cependant, la variation des scores moyens entre les pays n'est qu'un aspect de la variation globale de la performance des élèves. Evidemment, cette variation serait encore plus forte au sein du même pays. Selon les estimations de l'OCDE, plus de 300 points-soit l'équivalent de plus de 7 années d'étude-séparent souvent les élèves les plus performants des élèves les moins performants.

Fig 3. Comparaison internationale de l'efficacité quantité (système) et qualité (primaire) en mathématiques-TIMSS 2011



Source : Données de l'ISU et calculs de l'auteur.

On constate que les pays qui sont plus performants au niveau de l'efficacité quantitative le sont aussi au niveau de l'efficacité qualitative. On identifie aussi la situation défavorable de la Tunisie dans la comparaison internationale en matière d'efficacité dans l'usage des dépenses publiques mobilisées pour l'éducation et la nécessité de l'améliorer. A ce titre, il est capital de *doter les jeunes des compétences dont ils ont besoin* pour exploiter tout leur potentiel. Au même temps, il faut *combler les écarts de performance entre les élèves*. Ces préceptes constituent un défi colossal pour la Tunisie.

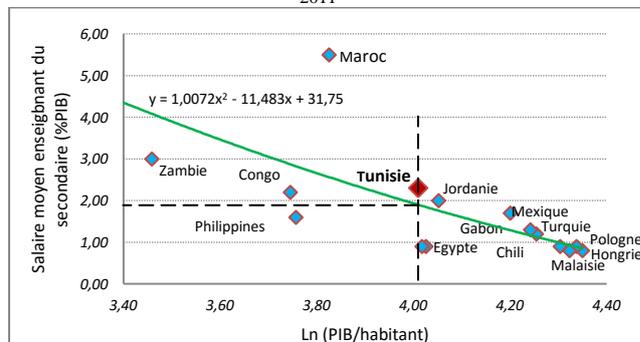
Les résultats des enquêtes PISA et TIMSS montrent clairement qu'au-delà d'un certain niveau de dépenses par élève, l'excellence n'est pas qu'une question d'argent. Dans cette perspective, le mode de répartition des ressources est aussi important que le volume de ces ressources. A ce titre, l'expérience des pays développés montre que leurs systèmes d'éducation performants tendent à répartir les ressources de manière plus équitable entre les établissements favorisés et les établissements défavorisés. On note aussi que lorsque les élèves sont proportionnellement nombreux à arriver en retard à l'école, ces élèves tendent à accuser des scores moyens moins élevés.

3-Les marges d'amélioration de l'efficacité du système éducatif

L'insuffisance des indicateurs d'efficacité est liée à des facteurs externes et internes. Les contraintes

démographiques et économiques ne sont pas empiriquement validées comme *origines externes* de cette insuffisance. L'évolution démographique dans un pays a des conséquences sur le niveau de son espérance de vie scolaire dans la mesure où plus le nombre des jeunes est grand, plus il est difficile d'avoir une durée de scolarité longue. En Tunisie, la proportion des jeunes de moins de 15 ans ne représente que 23.52% de la population totale, soit un peu moins que la moyenne des pays comparateurs. De même, la distribution spatiale influence la couverture scolaire dans un pays puisque dans la mesure où plus la proportion de la population rurale est grande, plus il est difficile et plus coûteux de la scolariser. Pour le cas de la Tunisie, on aboutit à la même conclusion que pour la situation démographique, à savoir qu'un chiffre de 66.63% n'est pas de nature à rendre compte de la performance du pays en matière scolaire. Aussi, la Tunisie consacre une part importante de son PIB à l'éducation (primaire et secondaire) qui est de l'ordre de 6%, un chiffre de nature à influencer positivement l'indicateur d'efficacité quantitative. S'agissant des *origines internes* de l'insuffisance des résultats du système éducatif, il serait commode de chercher des raisons au niveau des prix de facteurs, au niveau des paramètres des fonctions de production des services éducatifs et au niveau de la gestion du système éducatif. **Premièrement**, les prix des facteurs en Tunisie, plus particulièrement celui du travail, se situent au dessus de la référence internationale pour des pays à développement comparable.⁶

Fig4. Comparaison internationale des rémunérations des enseignants (secondaire), 2011



Source : Données de l'ISU et calculs de l'auteur.

La rémunération des enseignants est plus élevée en Tunisie que la référence internationale, respectivement 1.70 et 1.49 fois le PIB moyen par habitant au primaire, 2.30 et 1.93 fois le PIB par habitant au secondaire. Pour le cycle primaire, le niveau de salaire de référence-qui est estimé sur la courbe -s'établirait à 1.51 contre un chiffre observé de 1.70 fois le PIB moyen par habitant en Tunisie. Pour le cycle secondaire, le salaire moyen de l'enseignant s'établirait à 2.30 fois le PIB par habitant, la référence étant de 1.96. Les dépenses de fonctionnement (salaires inclus) représentent la part la plus importante du budget du Ministère de l'Education soit 93.7% en 2013. L'augmentation des dépenses de fonctionnement est

⁶ La comparaison est constituée de 16 pays (dont la Tunisie) ayant des niveaux de développement comparables

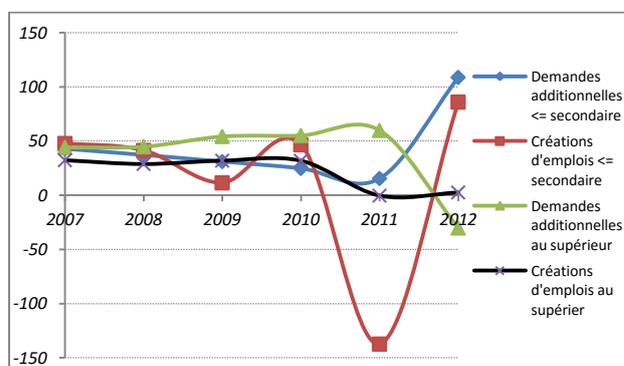
tributaire de l'augmentation du personnel enseignant et de la croissance générale des salaires dans la fonction publique. Ces explications déterminent dans quelle mesure le niveau actuel des salaires des enseignants représente une contrainte macroéconomique liée au niveau des prix et à la compétitivité globale de l'économie tunisienne. **Deuxièmement**, au niveau des paramètres des fonctions de production des services éducatifs dans les différents niveaux d'enseignement, les redoublements (7.5% pour le cycle primaire et 16.8% pour le cycle secondaire) et les taux d'abandon constatés (respectivement 1% pour le cycle primaire et 11.9% pour le cycle secondaire) représentent des contraintes pour l'augmentation de l'espérance de vie scolaire. *Une réduction des taux d'abandon et de redoublement, associée à une amélioration des taux d'encadrement et une réduction du temps scolaire pour les programmes surchargés* aura un impact appréciable sur l'augmentation de l'EVS, et par conséquent, sur l'indicateur de l'efficacité quantitative. **Troisièmement**, au niveau de la gestion du système éducatif, en particulier la gestion pédagogique, la Tunisie dispose des moyens nécessaires qui peuvent transformer les dispositifs relatifs au fonctionnement des écoles et au travail des enseignants en de meilleurs résultats chez les élèves. Cependant, les résultats ne sont pas au rendez-vous. D'où l'importance de *l'amélioration de la gestion pédagogique* dans l'augmentation de l'efficacité éducative. Cette amélioration ne devrait, évidemment, pas entraîner des coûts supplémentaires dans la production des services éducatifs.

4-L'amélioration de la relation à l'emploi

En 2012, plus de 61000 de diplômés du supérieur étaient inscrits à l'ANETI. Les placements en emploi étaient de 12895. L'enquête emploi de mai 2012 montre que la catégorie des chômeurs ayant le niveau supérieur enregistre le taux le plus élevé qui est de 26.1% suivi par les chômeurs ayant le niveau d'enseignement secondaire (21.0%) et l'enseignement primaire (12.2%).

Pour ceux qui occupent un emploi, les situations de *déclassement* ou d'*inadéquation* sont importantes. Le nombre des diplômés est sensiblement plus grand que celui des emplois des cadres. Celui-ci augmente certes, mais l'écart entre les deux variables a tendance à s'amplifier au fil du temps. Par ailleurs, les politiques actives d'emploi représentent un coût équivalent à 1.5% du PIB.

Fig5. Demandes additionnelles et créations d'emploi pour la population ayant un niveau d'instruction inférieur ou égal au secondaire et au supérieur (en milliers)



Source : Enquête emploi 2012.

Durant la période 2007-2012, le cumul de la demande additionnelle d'emploi de niveau d'éducation supérieur a atteint 228,4 mille. Les créations nettes d'emplois au profit des diplômés du supérieur semblent avoir marqué un certain essoufflement voire, un repli depuis 2010, et tendent globalement vers la baisse pour les demandeurs ayant un niveau d'études supérieur et tendent vers la hausse pour les demandeurs de niveau inférieur ou égal au secondaire. Ce constat traduit une déficience d'adéquation quantitative structurelle marquée par un chômage effarant des diplômés difficilement insérables. Pour éliminer les obstacles à l'emploi en présence de nombreuses contraintes, la triple action suivante est urgente pour sauver et tirer vers le haut l'efficacité du système éducatif : rendre compte des tendances nécessaires à *la régulation de l'ensemble de l'offre de l'enseignement supérieur, la voie entrepreneuriale doit être un moyen de changer les attitudes et développer les opportunités*, et dans la même perspective, envisager des outils de *pilotage macro* pour le suivi de l'insertion des diplômés.

Iyad Dhaoui*
iyad.dhaoui@itceq.tn

*L'auteur tient à remercier Mr. Habib Zitouna pour son assistance et ses conseils.



email : contact@itceq.tn
 Site web : www.itceq.tn
 Tél. : (+216) 71 802 044
 Fax : (+216) 71 787 034

Rédaction :
 Institut Tunisien de la Compétitivité
 et des Etudes Quantitatives
 27, Rue du Liban, 1002 Tunis Belvédère
 République Tunisienne

Directeur de la publication :
 Habib ZITOUNA
 Responsable :
 Affet BEN ARFA
 Diffusion :
 Direction de la documentation,
 de la formation et de la coopération

Cette Tribune est publiée sous la responsabilité de la direction générale de l'ITCEQ. Les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.